|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Mission Permanente de la République******de Côte d’Ivoire auprès de l’Office des Nations Unies à Genève*** | **Une image contenant texte, clipart  Description générée automatiquement** |  ***République de Côte d’Ivoire*** ***Union-Discipline-Travail*** |

**QUARANTE-TROISIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**--------------------------------**

**Genève, du 1er au 12 mai 2023**

|  |
| --- |
| **EPU DU LUXEMBOURG****----------------------------****DECLARATION DE LA COTE D’IVOIRE****Le 4 mai 2023 – 1 Minute 15** |

**Monsieur le Président,**

La Côte d’Ivoire souhaite la bienvenue à la délégation du Luxembourg et la remercie pour la présentation de son rapport national au 4e cycle de l’Examen Périodique Universel (EPU).

La délégation ivoirienne félicite les Autorités luxembourgeoises pour les mesures prises en vue de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de son précédent passage à l’EPU. La Côte d’Ivoire salue, entre autres, la ratification, en 2022, de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, et celle, en 2018, de la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique.

Mon pays encourage le Luxembourg à poursuivre ses efforts dans le domaine de la promotion et la protection des Droits de l’Homme et voudrait, à cet égard, lui faire les recommandations suivantes :

1. ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et la Convention de 2011 sur les travailleuses et travailleurs domestiques;
2. prendre des mesures efficaces, y compris des mesures spéciales, pour lutter contre le racisme et toutes les formes de discrimination à l’égard des personnes d’ascendance africaine.

Pour conclure, la délégation ivoirienne souhaite plein succès au Luxembourg dans le cadre de cet examen.

Je vous remercie.